



# **MAÎTRISER L'ORGANISATION ET LA GESTION DES SERVICES D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT**

**PROGRAMME DE FORMATION 2016-2017**

À l'intention de :

Exécutifs municipaux- Services techniques communaux/ déconcentrés/ centraux  
Délégués de services – Bureaux d'études- Projets/ Programmes  
Organisations non gouvernementales - etc.

*Cette offre de formation est le fruit de 10 ans d'expériences et expertises  
en accompagnement des communes et divers acteurs dans l'amélioration  
du service Eau potable/Assainissement*

## Introduction à l'exercice de la compétence Eau

Formation destinée  
aux élus

Ce module vise à doter les exécutifs communaux de connaissances et de compétences en matière de service public local de l'eau potable, aussi bien en zone urbaine qu'en zone rurale, afin d'améliorer les conditions d'accès des populations.

DURÉE : 4 jours

## OBJECTIFS

- Connaître les responsabilités de la commune dans l'exercice de la compétence Eau.
- Savoir élaborer et mettre en œuvre des politiques en matière de service public de l'eau.
- Savoir mieux organiser la gestion du service public de l'eau.
- Savoir mobiliser, harmoniser des appuis techniques et financiers pour améliorer le service.
- Savoir gérer les relations avec les partenaires locaux (AUE, délégataires, maintenanciers, services techniques déconcentrés).

## CONTENU

- Le cadre légal de la compétence Eau des communes au Burkina Faso
- Le diagnostic du service public local de l'eau d'une commune
- Les différents modes de gestion du service public local de l'eau
- La mise en place d'un comité communal de l'eau d'un service technique communal ou intercommunal de l'eau
- Les appuis techniques et financiers potentiels dans le secteur de l'eau pour les communes

Au terme du module, chaque participant élaborera, avec l'appui des formateurs, un projet de plan d'action pour améliorer le service de l'eau de sa commune.



Photo Eau Vive : Borne fontaine de Bagaré

## PUBLIC-CIBLE :

- Maires.
- Adjoints au maire.
- Responsables de commission, en particulier l'environnement et du développement local.
- Autres membres du conseil municipal impliqués ou intéressés par le sujet.
- Membres des CCEau actifs.

## PRÉREQUIS

- Avoir au moins le niveau Certificat d'études primaires (CEP).
- Savoir lire, écrire et parler le français.

## PÉDAGOGIE

La démarche pédagogique est basée sur une visite de terrain, des témoignages, des mises en situation et les apports des formateurs.



# Organisation, gestion et suivi du service Eau

Formation destinée aux techniciens  
et aux gestionnaires de service



Ce module vise à renforcer les capacités des techniciens des communes des services techniques déconcentrés de l'État, des délégataires et des opérateurs d'appui (ONG, projets, programmes, bureau d'étude) pour jouer pleinement leur rôle afin d'assurer un service public Eau de qualité et placé sous une réelle maîtrise d'ouvrage des élus.

**DURÉE :** 4 semaines

## OBJECTIFS

- Connaître les fondements de l'exercice de la compétence eau.
- Savoir faire un diagnostic rapide du service public local de l'eau.
- Savoir faire des propositions d'amélioration du service public local à partir d'outils de suivi.
- Savoir choisir le mode de gestion approprié du service de l'eau.
- Savoir définir et mettre en place l'organisation du service de l'eau.
- Connaître les opérations de maintenance des ouvrages du réseau d'eau.
- Connaître les différentes étapes de gestion de passation de marchés.
- Savoir élaborer des scénarii d'évolution du service public local Eau et leurs plans d'action.

## CONTENU

### Semaine 1 : La compétence Eau

- La compétence des communes.
- Le diagnostic du service public local sur les plans technique, organisationnel et financier.

### Semaine 2 : Gestion du service Eau

- Le choix du mode de gestion.
- L'organisation du service dans la commune.
- Le suivi du service comme moyen d'améliorer la couverture des besoins de la population.

### Semaine 3 : La maintenance des ouvrages

- Les opérations préventives et curatives.
- Le suivi et le contrôle des interventions.

### Semaine 4 : Les marchés du service Eau

- L'élaboration des DAO.
- La passation de marchés.
- Le suivi et la réception des travaux.

Chaque semaine, pour mettre en pratique les acquis de la formation, le dernier jour est réservé à l'élaboration, par chacun des participants, d'un plan d'action adapté à son activité professionnelle.

## PUBLIC-CIBLE :

- Agents des services techniques municipaux
- Agents des services techniques centraux et déconcentrés de l'État (DGRE, DR, DP)
- Agents des délégataires
- Agents des ONG et associations de développement
- Agents des projets et programmes
- Agents des bureaux d'études et consultants

## PRÉREQUIS :

Avoir au moins le niveau BAC et 3 ans d'expérience dans le secteur.

*Des dérogations pourront être données à des agents pouvant justifier d'une solide expérience de terrain.*

## PÉDAGOGIE

La démarche pédagogique est basée sur l'analyse des pratiques à partir de sorties terrain, le partage entre élus et techniciens disposant d'une solide expérience et les apports des formateurs.

## SUIVI DU MODULE

Il est possible de :

- Suivre le module dans son intégralité (4 semaines).
- Suivre 1, 2 ou 3 semaines selon son choix.

Photo Eau Vive : Château d'eau de Gayéri



# MAÎTRISER L'ORGANISATION ET LA GESTION DES SERVICES D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT

## CALENDRIER 2016 - 2017

Session	Publics	Dates de session	Lieux	Tarifs TTC
INTRODUCTION À L'EXERCICE DE LA COMPÉTENCE EAU	Élus	Du 04 au 07 octobre 2016	CEMEAU Ouagadougou	150 000 FCFA Par session (4 jours)
		Du 24 au 27 Janvier 2017		
		Du 25 au 28 avril 2017	Bobo-Dioulasso	
		Du 18 au 21 juillet 2017	CEMEAU Ouagadougou	
ORGANISATION, GESTION ET SUIVI DU SERVICE EAU	Techniciens	<b>Du 14 novembre au 09 décembre 2016</b> Sem1 : du 14 au 18/11/2016 Sem2 : du 21 au 25/11/2016 Sem3 : du 28/11 au 02/12/2016 Sem4 : du 05 au 09/12/2016	CEMEAU Ouagadougou	600 000 FCFA Session complète (4 semaines)
		<b>Du 06 au 31 mars 2017</b> Sem1 : du 06 au 10/03/2017 Sem2 : du 13 au 17/03/2017 Sem3 : du 20 au 24/03/2017 Sem4 : du 27 au 31/03/2017		150 000 FCFA Par session d'1 semaine

*NB : Les tarifs comprennent l'inscription, les frais pédagogiques, les pauses café et le déjeuner. Les autres frais non énumérés sont à la charge des participants.*

À l'issue de chaque module de formation, les participants recevront une attestation de participation conjointe du CEMEAU-ONEA, d'Eau Vive et du CIEDEL (Centre International d'Études pour le Développement Local de l'Université Catholique de Lyon - France).



Eau Vive - Pôle Formation  
 Direction Générale - Avenue Zamsé, Route de Fada  
 BP 9329 Ouagadougou 06 –Burkina Faso  
 Tél : +226 25 36 4139 - Fax : +226 25 36 41 40  
 eauvivebadg@eau.org - www.eau-vive.org

Avec le soutien de nos partenaires :

